

SOMMAIRE

ACTUALITÉ

**L'ALGÉRIE SE
MARGINALISE**
P.2

**LE FOOTBALL, TRISTE
RÉVÉLATEUR DE L'ÉTAT
MORAL DE L'ALGÉRIE**
P.3

**DOSSIER :
LES FRONTIÈRES DE
L'ALGÉRIE**

**LE CONTENTIEUX
TERRITORIAL ALGÉRO-
LIBYEN**
P.5

**LES AMPUTATIONS DU
MAROC AU PROFIT DE
L'ALGÉRIE**
P.7

**LE CONTENTIEUX
TERRITORIAL TUNISIE-
ALGÉRIE**
P.10

LIVRE :
**QUAND LES AFRICAINS
COLONISAIENT L'AFRIQUE**
P.15



**L'Algérie,
dernier Etat
colonial en
Afrique...**

L'Algérie qui vient de criminaliser la colonisation française ferait bien de « balayer devant sa porte ». En effet, et comme le dossier central de ce numéro de *l'Afrique Réelle* le montre, l'Algérie dont la boussole semble être définitivement bloquée sur les années 1960, est en réalité le dernier Etat colonial en Afrique.

Guidée par sa haine de la France, elle a décidé de réactiver le discours anticolonialiste qui fut celui du siècle dernier. Or, ce faisant, elle va se trouver dans l'inconfortable position de l'« arroseur arrosé ».

Durant des décennies, l'Algérie a en effet exigé que se tienne un référendum afin de savoir si les populations du Sahara dit « occidental » qui n'avaient pourtant rien à voir avec elle, avaient vocation à retourner dans le giron de leur mère patrie marocaine, ou bien si elles souhaitaient au contraire revendiquer l'indépendance.

Or, en même temps, cramponnée à son riche héritage territorial colonial, Alger écartait toute idée de référendum pour les populations des provinces marocaines, tunisiennes et libyennes qui lui avaient été rattachées par le colonisateur français honni...

De même, Alger se gardait bien d'évoquer la volonté des Touareg qui, dans les années 1960, refusant toute appartenance à la future Algérie, avaient demandé à la France un statut séparé. Quant au

souhait des Kabyles, il s'inscrivait lui aussi dans une claire et argumentée revendication nationale obstinément niée par l'Algérie.

En réactivant un discours anticolonial appartenant à une époque révolue, l'Algérie a donc ouvert une « boîte de Pandore » qui, dans l'avenir, va lui causer bien des problèmes. Elle va en effet apparaître comme étant le dernier Etat colonial en Afrique. Un Etat colonial refusant d'appliquer le droit international à l'autodétermination, c'est-à-dire le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, aux populations des territoires marocains, tunisiens et libyens qui lui furent offerts par le colonisateur français et qu'elle considère comme lui appartenant définitivement.

Quant à la revendication kabyle présentée comme une question de décolonisation inachevée, elle va se poser avec de plus en plus de force dans les années futures, les Kabyles soutenant, à juste titre, que leur patrie fut rattachée à l'Algérie sans consultation de sa population.

Les mouvements kabyles vont donc nécessairement demander à l'ONU d'initier un processus international permettant au peuple kabyle d'exercer librement son droit à l'autodétermination dans ses frontières historiques d'avant la colonisation française.

S'ils y réussissaient, ce serait alors l'existence même de l'Algérie qui serait en jeu.

Voilà quel serait le résultat des réactions anti-françaises primaires des gérontes algériens ...

Pour en savoir plus voir mes deux livres : *Algérie l'Histoire à l'endroit* et *Histoire des Algéries*.

L'ALGÉRIE SE MARGINALISE

L'Algérie traverse aujourd'hui une grave crise diplomatique qui se traduit par un isolement de plus en plus marqué. Une crise due à trois principaux facteurs : rigidité sur la question du Sahara dit « occidental », accumulation de crises bilatérales, analyse obsolète de la situation régionale.

Le résultat est que l'influence algérienne est partout en recul, tant en Afrique du Nord, que dans le monde arabe, qu'au Sahel et qu'au sein des institutions internationales.

A la base tout se trouve cependant la question du Sahara dit « occidental » qui a fini par apparaître aux yeux de la communauté internationale comme une création algérienne. Il est en effet désormais clair pour tout le monde, et notamment pour ceux qui ne voulaient pas voir, qu'il s'agissait d'un enjeu primordial pour une Algérie qui avait engagé tous ses moyens afin de briser son enclavement continental dans le but de s'ouvrir une fenêtre sur l'océan atlantique à travers la fiction d'un pseudo Etat sahraoui. Or, ayant à ce point investi politiquement, militairement, économiquement et diplomatiquement dans cette cause totalement artificielle, et n'ayant pas saisi à temps les opportunités de sortie de l'impasse dans laquelle elle s'était engagée, l'Algérie a maintenu une position inflexible de soutien au Polisario. Cela a conduit Alger à rompre ses relations diplomatiques avec Rabat, et à s'opposer à plusieurs de ses partenaires européens.

Parallèlement, l'Algérie qui considère le Sahel comme une sorte de protectorat y est vue localement comme une puissance y ayant des visées hégémoniques. Tant que la France fut militairement présente, cela n'apparaissait pas, mais après le retrait de Barkhane, l'Algérie est apparue, à tort ou à raison, aux yeux des Etats sahéliens comme le parrain des groupes armés terroristes d'où la dégradation de ses relations avec ses voisins du sud. Bamako accuse ainsi Alger de soutenir les groupes armés et a rejeté l'Accord d'Alger de 2015. Les relations sont également tendues avec le Niger et le Burkina Faso.

Les relations de l'Algérie avec l'Europe se sont dégradées. Avec la France, la rupture est consommée et la prise en otage de Boualam Sansal a entraîné une condamnation à l'unanimité du Parlement européen. Plus encore, les intérêts de l'Algérie se trouvent désormais opposés à ceux de son allié historique, la Russie, pays qui lui fournit l'essentiel de ses armements. Moscou soutient ainsi

militairement Bamako quand Alger est aux côtés des Touareg que les autorités maliennes voient comme des « séparatistes ». En Libye également, les intérêts d'Alger se heurtent de front à ceux de la Russie. L'Algérie qui soutient Tripoli contre Benghazi refuse ainsi la présence des Russes d'Africa Corps qui combattent aux côtés du maréchal Khalifa Haftar, le maître de la Cyrénaïque. A l'exception du Qatar et de l'Iran, l'Algérie est bien isolée dans le Moyen-Orient et ses relations avec les Emirats arabes unis sont détestables.

En plus tout cela, le discours algérien de non-alignement apparaît aujourd'hui comme étant totalement décalé par rapport à la nouvelle géopolitique mondiale. De plus, il interdit à l'Algérie de se positionner clairement vis-à-vis des grands acteurs internationaux que sont les États-Unis et la Russie. Pour couronner le tout, l'Algérie n'a pas su profiter de l'opportunité que fut sa présidence du Conseil de sécurité de l'ONU, pour tenter de sortir de son isolement.

Aussi, après tous ces échecs, et afin d'occuper la scène diplomatique, l'Algérie tente désormais de réactiver un discours anticolonialiste appartenant au siècle dernier. Or, l'échec de cette nouvelle politique est déjà consommé car elle ne lui a pas permis de se repositionner sur la scène internationale.

Face à ces échecs, et si elle ne veut pas sortir de l'histoire, l'Algérie doit donc prendre une grave décision car elle n'a en réalité le choix qu'entre deux options :

- Maintien de la politique actuelle avec un raidissement sur une posture diplomatique défensive adossée à une accentuation de la rhétorique anti-occidentale avec pour résultat une aggravation de son isolement.

- Profonde révision stratégique notamment par un rapprochement avec l'Europe, un apaisement avec le Maroc, ce qui passerait par l'abandon total du soutien au Polisario, et un profond repositionnement au Sahel. Mais tout cela impliquerait un changement de régime à Alger, donc la fin du « Système » de prédation mis en place depuis 1962.

LE FOOTBALL, TRISTE RÉVÉLATEUR DE L'ÉTAT MORAL DE L'ALGÉRIE

Le football n'est pas la « tasse de thé » de l'*Afrique Réelle*, sauf quand il met en lumière la véritable âme des peuples en servant de dérivatif à leurs frustrations. Le lamentable et scandaleux spectacle offert par l'équipe nationale algérienne le samedi 10 janvier 2026 sur la pelouse, dans les vestiaires et dans la tribune algérienne du Grand stade de Marrakech, en dit long sur l'état moral de l'Algérie.

De Rabat au Cap, de Dakar à Addis-Abeba et de Paris à Madrid, des dizaines de millions de téléspectateurs ont en effet, éberlués, pu assister au spectacle honteux donné par les joueurs, par l'en-cadrement et par les journalistes algériens. Quant aux supporters des tribunes, leur comportement suant la haine a donné une bien triste image de leur pays.

Or, ces comportements inqualifiables doivent être analysés au-delà d'une simple déception sportive ressentie par des joueurs et des supporters. Ils illustrent en effet un mal bien plus profond, celui d'une Algérie au bord de la crise de nerfs et à la limite de la rupture. Une Algérie qui a perdu ses repères, si jamais elle les avait auparavant trouvés.... Une Algérie qui n'ayant pas de passé national a du mal à se projeter dans l'avenir. Une Algérie qui n'en peut plus de vivre sur le mensonge historique et sur la fausse histoire, une histoire fabriquée qui, et comme le disait le regretté Mohamed Harbi, « est l'enfer et le paradis des Algériens ».

Une Algérie dont le moteur semble être d'abord le ressentiment. Une Algérie qui ne parvient pas à dépasser les références de la décennie 1960. Une Algérie qui subit une rafale d'humiliations diplomatiques, d'échecs économiques, de drames sociaux, et qui espérait les oublier à travers une qualification sportive, le « pain et les jeux » ayant de tout temps été, avec la guerre, le dérivatif aux crises structurelles.

Voilà pourquoi une défaite qui n'aurait dû n'être que sportive a été ressentie comme une nouvelle et profonde humiliation nationale... Qui, plus est, sur le sol de ce Maroc dénoncé à Alger comme la source de tous les maux du pays. Car, en effet, tout va mal en Algérie.

Diplomatiquement assommée par la *réolution 2797* du Conseil de sécurité de l'ONU consacrant la pré-éminence du plan d'autonomie marocain sur le

Sahara dit « occidental », l'Algérie qui avait joué son va-tout sur cette question qu'elle avait elle-même créée a perdu la partie. En plus de cela, l'Algérie s'est brouillée avec ses voisins sahariens. Quant à ses intérêts, voilà qu'ils se trouvent désormais opposés à ceux de son allié historique, la Russie, pays qui lui fournit pourtant l'essentiel de ses armements.

Economiquement, l'Algérie est suspendue à la variabilité des cours du pétrole et du gaz car, n'ayant pas retenu la leçon des crises des années 1986, 1990 et 1994, elle n'a toujours pas diversifié son économie. Or, les volumes exportables devraient baisser en raison de l'augmentation de la consommation intérieure et de l'épuisement progressif des gisements. La chute du dinar vis-à-vis de l'euro pèse de plus en plus sur les Algériens. Ceux qui souhaitent acheter des voitures ou qui ont l'intention de voyager à l'étranger, doivent se tourner vers le marché parallèle pour se procurer les devises indispensables. La conséquence va être que le gouvernement va durcir encore davantage les conditions d'importation, d'où l'aggravation des pénuries de biens de consommation.

Une Algérie au bord de la crise de nerfs car c'est son existence même qui commence à être mise en question avec une revendication kabyle qui apparaît de plus en plus comme un problème de décolonisation inachevée comme cela est démontré dans ce numéro de l'*Afrique Réelle*. Une Algérie dont les frontières artificielles héritées de la colonisation furent tracées en amputant territorialement le Maroc de toute sa partie orientale, la Tunisie de sa partie saharienne et la Libye de son extrême ouest.

Enfin, pour « couronner » le tout, les Algériens observent en silence le combat au sommet que se livrent actuellement les janissaires dans l'opacité de l'odjak où les clans ont sorti les poignards et où le président Tebboune et le général Chengriha ont chacun juré d'« avoir la peau » de l'autre...

DOSSIER : **LES FRONTIERES DE L'ALGERIE**

Toujours critique au sujet de la colonisation et de son héritage, l'Algérie défend pourtant avec détermination les frontières tracées à son profit par le colonisateur français. Une telle contradiction s'explique parce qu'elle est la grande bénéficiaire de ce « charcutage » frontalier puisque, pour la créer, la France amputa territorialement le Maroc, mais également la Tunisie et la Libye.

L'amputation du Maroc se fit en trois principales étapes :

- 1) La première date des débuts de la présence française en Algérie quand, après la bataille d'Isly, afin de mettre un terme au conflit franco-marocain, furent signés le *Traité de Tanger* le 16 septembre 1844, suivi le 18 mars 1845 du *Traité de Lalla Maghnia*. Ce dernier fixa la frontière algéro-marocaine d'une manière à ce point imprécise que des parties entières du territoire marocain furent de facto rattachées à l'Algérie alors sous autorité française.
- 2) La seconde amputation territoriale du Maroc date de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle quand les troupes françaises progressèrent vers le « Grand Sud » à savoir la Saoura, le Gourara, le Touat et le Tidikelt.
- 3) La troisième amputation du Maroc se produisit le 27 juin 1900, quand une convention fut signée, délimitant les possessions françaises qui allaient constituer la Mauritanie et le futur Sahara espagnol.

Mais à ces gains territoriaux issus de l'amputation du Maroc, le général de Gaulle, pour des raisons non expliquées à ce jour, décida en 1962, d'offrir à l'Algérie la plus grande partie du Sahara sur lequel elle n'avait, par définition, jamais exercé la moindre souveraineté, ainsi que deux territoires sahariens appartenant à la Tunisie et à la Libye.

Voilà pourquoi l'Algérie défend les frontières léguées par la colonisation et voilà pourquoi, comme l'a écrit Karim Serraj dans le 360 du 11 janvier 2026 :

« *L'Algérie vit dans une tension géographique permanente, comme un corps cerné par des métastases qui n'ont jamais cessé de grossir. Depuis 1962, date de son indépendance, elle se trouve prise en tenaille par des guerres potentielles qui ne cessent de frapper à sa porte, de manière presque mécanique. En s'appropriant d'immenses territoires hérités de l'Algérie française au prix de frontières mal suturées et de contentieux jamais véritablement refermés, l'État algérien a transformé ses marges en zones d'alerte continue, où la paix ressemble moins à une certitude qu'à une suspension provisoire (...) Pour l'Armée nationale populaire (ANP), ces confins longeant notamment le Mali, la Libye et le Maroc sont devenus des fronts invisibles constamment sous tension. Ils exigent une «guerre sans guerre»: des dizaines de milliers de soldats déployés, jour et nuit, dans l'immensité désertique; un arsenal lourd, sans cesse mis à jour, coûteux; et un maillage serré de technologies de surveillance. Tout concourt à maintenir un état de veille obsessionnel dans les garnisons ».*

LE CONTENTIEUX TERRITORIAL ALGÉRO-LIBYEN

Le maréchal Haftar, maître de la Cyrénaïque, considère que l'Algérie occupe une partie de la Libye. Pour l'Algérie, Tripoli ne doit donc pas tomber aux mains du général et elle soutient donc le gouvernement de Tripoli qui fait l'impasse sur les amputations territoriales subies à l'époque coloniale.

Le cœur de la zone contestée est le Tassili n'Ajjer. Sous souveraineté ottomane, la région fut tardivement occupée par la France alors que, plus à l'ouest, El Golea le fut en 1873, In Salah en 1899 et le Hoggar en 1902. Le capitaine Touchard reconnut la région du Tassili n'Ajjer au mois de janvier 1905, mais ce ne fut qu'en 1908 qu'une colonne française entra à Djanet. Située à environ 100 km de l'actuelle frontière libyenne, proche de l'oasis libyenne de Ghat, la région était alors clairement possession ottomane. En 1911, le capitaine Edouard Charlet créa un poste à Djanet qui fut baptisé Fort-Charlet. C'est à partir de ce moment que naquit le contentieux frontalier algéro-libyen car le pays Ajjer fut divisé en deux, à l'ouest une zone étant rattachée à l'Algérie française cependant qu'à l'est, une autre demeurait sous souveraineté ottomane. Au mois de mars 1913, dans la région, le lieutenant Gardel et ses méharistes chaamba furent attaqués à Esseyen par le sultan Ahmoud, chef de Djézet venu de Ghat, un combat qui est le sujet du film Fort-Saganne. Esseyen se trouve entre Djanet (Algérie) et Ghat (Libye), dans la zone frontalière du Tassili n'Ajjer.

Durant la Première Guerre mondiale depuis le Fezzan non encore contrôlé par les Italiens, la confrérie musulmane de la Senusiya prit le parti des Ottomans et les Touareg de l'Ajjer se joignirent au mouvement. Le 6 mars 1916, Djanet fut attaquée et les 46 hommes de la garnison résistèrent durant dix-huit jours avant de réussir une sortie. Djanet fut reprise en mai 1916 par le commandant Meynier avant d'être une seconde fois abandonnée. Depuis Ghat, Kaouussen, un chef touareg de l'Aïr lança ensuite une révolte générale contre la présence française et occupa Djanet. Charles de Foucauld fut assassiné à Tamanrasset le 1er décembre 1916. Djanet fut réoccupée par l'armée française à la fin de 1917.

Durant la Seconde Guerre mondiale, après la capitulation des Italiens à Ghat le 25 janvier 1943, le Fezzan fut occupé par le général Leclerc. L'ensemble du territoire Ajjer fut alors sous contrôle français et le territoire de Ghat fut administrativement relié à Djézet, cependant que le Fezzan devenait un territoire autonome administré par la France sous le nom de « territoire du Fezzan-Ghadamès ».

Après la guerre, la France reçut mandat sur la région du Fezzan cependant que la Grande-Bretagne le reçut sur la Cyrénaïque et l'Italie sur la Tripolitaine. La réunification du pays Ajjer sous autorité française se termina en 1954 avec le retrait français et elle prit fin avec le rétablissement de la frontière algéro-libyenne, à la suite de l'indépendance libyenne de 1951.

Hier, Mouammar Kadhafi considéra que le Tassili n'Ajjer et Djézet étaient des territoires ottomans dont la Libye était l'héritière. Aujourd'hui, le maréchal Haftar fait la même analyse.

Voilà pourquoi le « pays Ajjer » qui désigne l'ancien territoire touareg des Ajjer, centré sur le Tassili n'Ajjer et Djézet et englobant la zone de Ghat, ainsi que celle du plateau du Tassili par lesquels passent plusieurs routes transsahariennes, est au cœur du contentieux algéro-libyen.

La frontière actuelle, tracée à l'époque coloniale, coupe en effet l'ancien espace Ajjer et sépare Ghat (Libye) et Djézet (Algérie) par une ligne frontalière ne correspondant pas aux permanences tribales ou même à la géographie. Totalement artificielle, cette frontière qui fut tracée à partir des accords coloniaux franco-italiens (Traité de 1919) ne tient pas compte des réalités ethnogéographiques.

Puis, en 1934, l'Italie qui venait d'achever la conquête du Fezzan souhaita ajouter la région de Ghat à sa possession de la « Grande Libye ».



Méfiaite, la France prit alors effectivement le contrôle de la région Djanet- Illizi.

De fait, la frontière coloniale a divisé un espace qui, pour les Touareg, était unifié. Zone de passage stratégique, cette zone était traversée par des pistes caravanières historiques, l'axe Djanet-Ghat-Sebha étant même vital pour la Tripolitaine dont il alimentait les ports.

Située dans le sud-est algérien, la wilaya d'Illizi qui est frontalière avec la Libye suscite un regain

d'intérêt sur fond de mémoire tribale, de ressources naturelles, et de rivalités régionales, une région dont les gisements de gaz sont exploités par l'Algérie, notamment à In Amenas.

Aujourd'hui, le maréchal Haftar voit Illizi comme « un territoire annexé à l'Algérie par la France » alors que l'Algérie considère au contraire la frontière Algérie-Libye (982 km) comme ayant été définitivement fixée par les accords franco italiens du début du XXe siècle et que, par conséquent, elle n'est pas négociable.

LES AMPUTATIONS DU MAROC AU PROFIT DE L'ALGÉRIE

Le Maroc fut amputé au profit de l'Algérie française de toute sa profondeur orientale. Comme l'a remarqué Pierre July qui fut ministre des Affaires marocaines et tunisiennes du 23 février au 20 octobre 1955 dans le gouvernement Edgar Faure : « Historiquement, le Maroc est absolument fondé, preuves à l'appui, pour réclamer les régions de Colomb-Béchar, de la Saoura et du Touat, qui étaient administrativement marocaines au début de ce siècle ».^[1]

Ces amputations qui se firent au profit de l'Algérie, alors possession française, sont la conséquence de la bataille d'Isly qui, le 14 août 1844, opposa l'armée du Maroc à celle de la France^[2]. Le 10 septembre un traité de paix fut signé à Tanger^[3] entre le sultan du Maroc Moulay Abderrahmane ben Hicham (1822-1859), et le roi Louis-Philippe, en qualité d'« Empereur des Français »^[4].

Ce traité prévoyant l'établissement d'une délimitation frontalière entre le Maroc et les possessions françaises de la future Algérie, aussi, le 18 mars 1845, fut signée la *Convention de Lalla Marnia*.

En réalité, et la carte de la page 10 le montre bien, les *Accords de Lalla Marnia* ne concernaient que la partie nord de la frontière entre le Maroc et les possessions françaises de la future Algérie, c'est-à-dire de la mer méditerranée jusqu'à Figuig. Au sud de Figuig, il était en effet inutile de tracer une frontière puisque la ligne plein sud aboutissait effectivement au désert, en l'occurrence au Grand erg occidental qui se prolonge jusqu'au nord de l'actuel Mali.

Or, à l'ouest de cette ligne nord-sud, la délimitation frontalière n'avait pas lieu d'être puisqu'il s'agissait de territoires marocains (Touat, Tidikelt, Gourara etc...). D'ailleurs, en 1848, la carte dressée par le capitaine Baudouin sur instruction des autorités françaises plaçait l'ensemble de ces régions dans la sphère marocaine.

A la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, la conquête de l'Algérie entraîna peu à peu les troupes françaises vers la Saoura, le Gourara, le Touat et le Tidikelt, vaste ensemble désigné par l'administration coloniale sous le nom de *Région des Oasis*. Or, ce furent des territoires sahariens appartenant au Royaume du Maroc, qui furent alors arrachés à ce dernier pour être rattachés à l'Algérie française.

Au mois de décembre 1899 les forces françaises prirent d'In Salah, puis elles occupèrent tout le groupe des oasis du Tidikelt et du Gourara dont Timimoun, la capitale régionale qui fut investie en 1901. Durant cette phase de la conquête, les forces militaires françaises eurent face à elles les caïds et les pachas marocains qui gouvernaient effectivement ces régions au nom du sultan.

Théophile Delcassé voulut ensuite établir un compromis avec le Maroc. Ce furent les *Accords des Confins*, signés en mai 1902. Ils ne délimitaient pas les territoires entre la France et le Maroc, se contentant d'instituer un contrôle commun de la région, ce qui revenait à reconnaître qu'elle était marocaine.

En 1910, Tabelbala, oasis marocaine sur la route Tafilalet au Touat et nécessaire pour la pénétration en direction du Draa fut prise par les Français^[5].

[1] Pierre July « Le conflit algéro-marocain » *La Gazette française*, 29 janvier 1963.

[2] Ce fut en solidarité avec l'émir Abd el-Kader que le Maroc entra en guerre contre la France.

[3] A *Dar Niaba el Cherifa* à Tanger, qui était le siège du ministère des Affaires Étrangères du Maroc.

[4] Depuis François Ier, le roi de France prenait le titre d'Empereur dans tous les actes passés entre la France et une puissance musulmane.

[5] Pour Francine Dominique Champault « Tabelbala, oasis du Sahara nord-occidental (...) port avance du Maroc vers le Soudan (où) en 1954 la prière est dite au nom sultan Maroc (qui) est resté pour eux l'aguellid (1969 : 10, 268,274)

Ces amputations du territoire marocain furent clairement mises en évidence dans un important document de la Résidence Générale de la République Française au Maroc en date du 4 février 1924 :

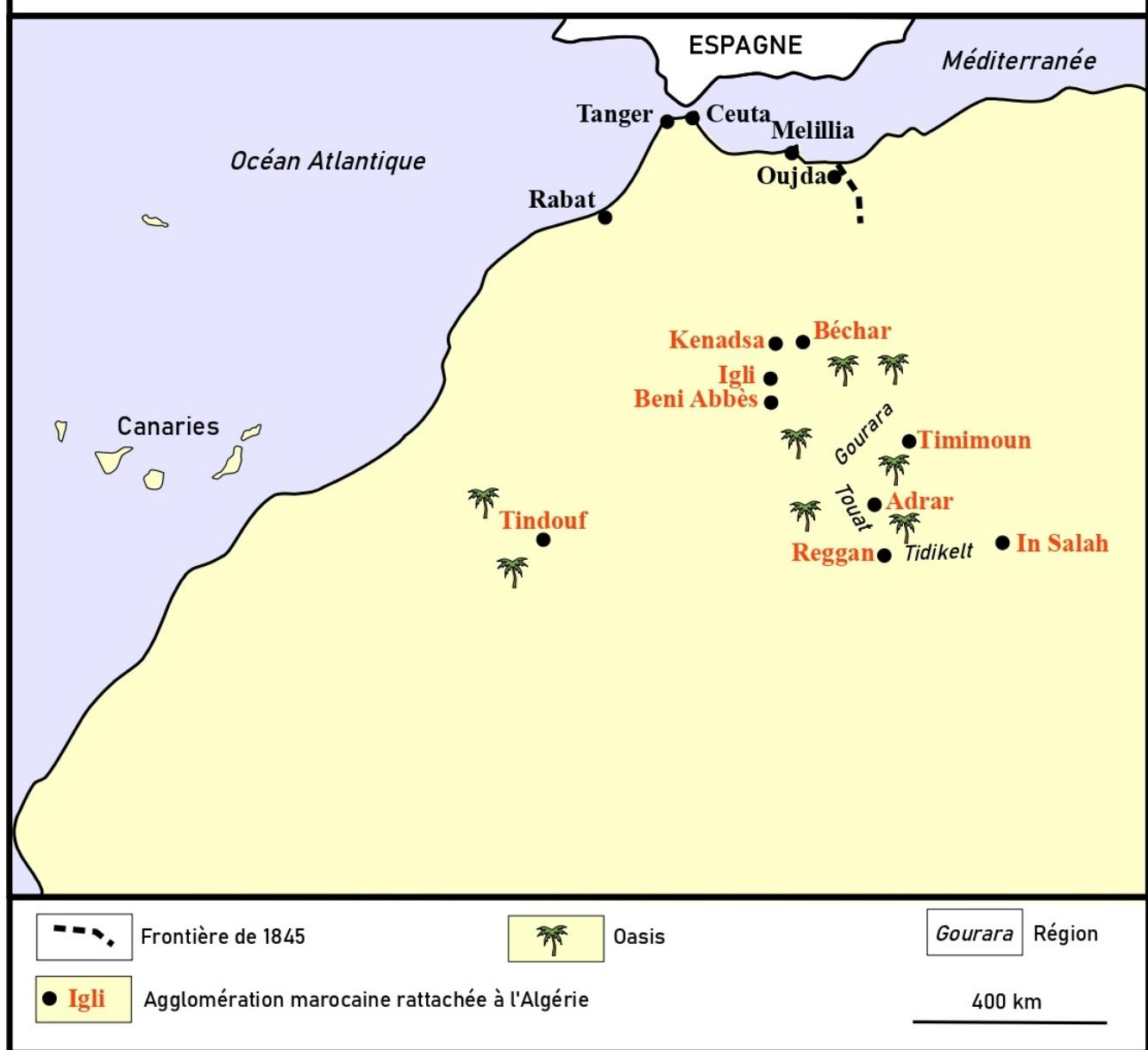
(...) l'extension de la conquête française vers le Sud, pour assurer la sécurité de l'Algérie, devait poser la question de cette délimitation. L'installation des troupes françaises dans les oasis sahariennes (Touat, Gourara, Tidikelt) puis, l'occupation de la ligne de la Zousfana (Taghit, Igli, Béni-Abbès) nécessaire au maintien des communications des oasis, furent l'occasion du conflit. En même temps, le commandement des territoires du Sud Algérien s'efforçait d'encercler le Maroc par le Sud.

Il n'est pas douteux qu'à cette époque l'Empire Chérifien étendait nettement son influence au Sud de l'Algérie, et il coupait celle-ci du Sahara proprement dit : les Oasis sahariennes du Touat, du Gourara et du Tidikelt relevaient depuis plusieurs siècles du Sultan du Maroc.

L'autorité du Sultan Moulay Hassan y fut rétablie en 1892, et des gouverneurs marocains y demeurèrent jusqu'à l'occupation française d'In Salah qui provoqua des protestations du Makhzen (...) Il ressort également qu'en 1897, le Tidikelt envoyait des cadeaux au Sultan (...).

Les désordres qui se produisirent dans l'Empire Chérifien à la suite de la mort de Moulay Hassan

L'AMPUTATION DU MAROC



avaient provoqué en 1906 l'intervention de la France et l'entrée de ses troupes en territoire marocain. L'occupation française s'étendit par la suite et aboutit à la signature du traité de Protectorat (30 mars 1912).

Le traité de Protectorat changea complètement le caractère des opérations : la France, à partir de cette époque, rétablissait l'ordre dans l'Empire Chérifien pour le compte du Sultan, devenu son protégé. La direction des opérations passait au Commissaire Résident Général de France au Maroc. La conquête de la Moulouya et du Tafilalet au profit de l'Algérie fut abandonnée. Mais il subsista dans l'esprit des administrateurs militaires de la région un regret de n'avoir pu mener à bien l'œuvre interrompue et le désir d'étendre dans la mesure du possible l'influence algérienne vers l'Ouest. En 1917, le Général Gouraud, qui était alors Commissaire Résident Général par intérim, demanda le retour de Colomb-Béchar au Maroc. La question se régla par un compromis, mais sans qu'on pût s'entendre pour délimiter, dans la région, les territoires dépendant de l'Algérie et du Maroc (...) ».

La question de Tindouf

Au nord du Sahara occidental, l'occupation de Tindouf en 1934 marqua l'achèvement de l'entreprise française de conquête de la région.

L'administration marocaine s'est toujours exercée sur la vallée de Tindouf qui dépendait du Khalifa du Tafilalet, ses caïds étant nommés par dahirs du sultan du Maroc.

Dans son livre intitulé « Sur les traces du pacha de Tombouctou », et publié en 1936, le colonel Charbonneau, très bon connaisseur de la région écrit à ce sujet :

« (...) quelle anomalie constituait en fait l'attribution à l'Algérie de la région de Tindouf. Anomalie certes, car

ce territoire rattaché au sud algérien par rapport auquel il est très excentré, vient couper par un coin enfoncé d'Est en Ouest une zone de passage où, de temps immémorial tous les courants ont lieu du Nord au Sud entre le Maroc et la Mauritanie ».

Occupée en 1934 par la France, Tindouf fut d'abord englobée dans la zone militaire dépendant du commandement français du Maroc, puis elle fut placée sous l'autorité du Gouverneur général de l'Algérie. A aucun moment, la marocanité de la région ne fut remise en cause.

En 1956, au moment de l'indépendance du Maroc, Tindouf était administrativement rattachée à la région marocaine d'Agadir, comme d'ailleurs Fort-Trinquet (l'actuel Bir Oum-Grayn) en Mauritanie. Cependant, juste avant l'indépendance marocaine, le tracé de la frontière algéro-marocaine fut réglé dans l'urgence et unilatéralement. En février 1956, les autorités françaises demandèrent alors de ne plus suivre la ligne Trinquet car elle coupait la route entre Tindouf et Colomb-Béchar, et, de plus, elle ne permettait pas de protéger les mines de Gara Djebilet. Plus encore, comme elle traversait le périmètre de sécurité du Centre d'essai militaire de Colomb-Béchar, il fut alors proposé une solution favorable à l'Algérie française. A savoir que la frontière suivrait les hauteurs de la rive gauche du Drâa, jusqu'au sud de Tagounit, pour ensuite continuer jusqu'à la ligne Varnier à l'ouest de Colomb-Béchar, en laissant ainsi, tant la route que le centre militaire d'essais du côté algérien (Roth, 2005 : 132).

En juillet 1962, au moment de l'indépendance de l'Algérie, la France laissa l'ALN (Armée de libération nationale) algérienne s'installer plutôt que l'armée marocaine, et c'est ainsi que Tindouf, ville marocaine est devenue algérienne^[6].

[6] Au mois de juillet 1962, au moment de l'indépendance de l'Algérie, la population de Tindouf hissa le drapeau marocain. Le 3 septembre, l'armée algérienne tira sur la foule réclamant le retour de Tindouf au Maroc. Le 2 octobre, le caïd fut sommé de retirer le drapeau marocain qui flottait sur la casbah. Le 8 octobre, l'armée algérienne investit Tindouf et, devant la répression algérienne, le caïd fut contraint de s'enfuir au Maroc avec plusieurs milliers d'habitants. Comme l'écrit le roi Hassan II dans Le Défi : « A Tindouf, où le caïd et toute sa tribu, ont rappelé qu'ils sont Marocains, on dépêche 600 gendarmes algériens. Une opération militaire algérienne sur Tindouf fait 100 morts parmi nos compatriotes »

LE CONTENTIEUX TERRITORIAL TUNISIE-ALGÉRIE

En vertu de titres juridiques et historiques, la Tunisie revendique un territoire riche en hydrocarbures et géopolitiquement névralgique qui a été rattaché à l'Algérie par la France. De son côté, l'Algérie considère la frontière héritée de la colonisation comme intangible. Deux thèses opposées actuellement en sommeil en raison de la quasi mise sous protectorat de la Tunisie par l'Algérie, mais qui se réveilleront tôt ou tard^[1].

Contrairement à ce qui est parfois écrit, ce n'est pas sous Ahmed Bey (1837-1855) que la Tunisie fut amputée de 20.000 km² au profit de l'Algérie française, mais après 1881, durant le Protectorat français, quand Paris redessina la frontière au profit de l'Algérie alors possession française. Auparavant, la superficie du pays atteignait 185 000 km². Or, comme l'écrit Karim Serraj (2025) :

« Les territoires dont Tunis estime avoir été spoliée, et que l'Algérie actuelle administre de facto, couvrent une superficie vertigineuse de près de 20.000 km². Cette étendue n'est pas une abstraction cartographique; c'est la superficie tangible de nations entières. C'est, à quelques kilomètres carrés près, la taille de la Slovénie (20.271 km²) ou du Salvador (21.041 km²). C'est un territoire plus vaste que le Koweït (17.818 km²) et à peine plus petit que Djibouti (23.200 km²) ».

Après l'indépendance de 1956, la Tunisie considéra que son contentieux frontalier avec l'Algérie française ferait l'objet d'un règlement entre « frères maghrébins » une fois l'Algérie indépendante. Or, comme dans le cas de sa frontière avec le Maroc, après son accession à l'indépendance, l'Algérie considéra que les frontières coloniales étaient intangibles.

Le legs très généreux fait à l'Algérie par le général de Gaulle en lui attribuant en totalité un Sahara qu'elle n'avait jamais possédé car elle n'avait jamais existé, fut alors considéré comme du favoritisme par la Tunisie qui vit ce cadeau exclusif comme une violation des intérêts des autres pays du Maghreb. Avec sagesse, le président Bourguiba proposa alors deux solutions :

- La première aurait été un véritable partage du Sahara entre les pays limitrophes : « *Notre part du Sahara serait dans ce pays le prolongement naturel de la Tunisie, de même que la part de la Libye, de l'Algérie, du Maroc, du Sénégal seront le prolongement de chacun de ces pays appelés à se rencontrer dans le grand bassin saharien* ».

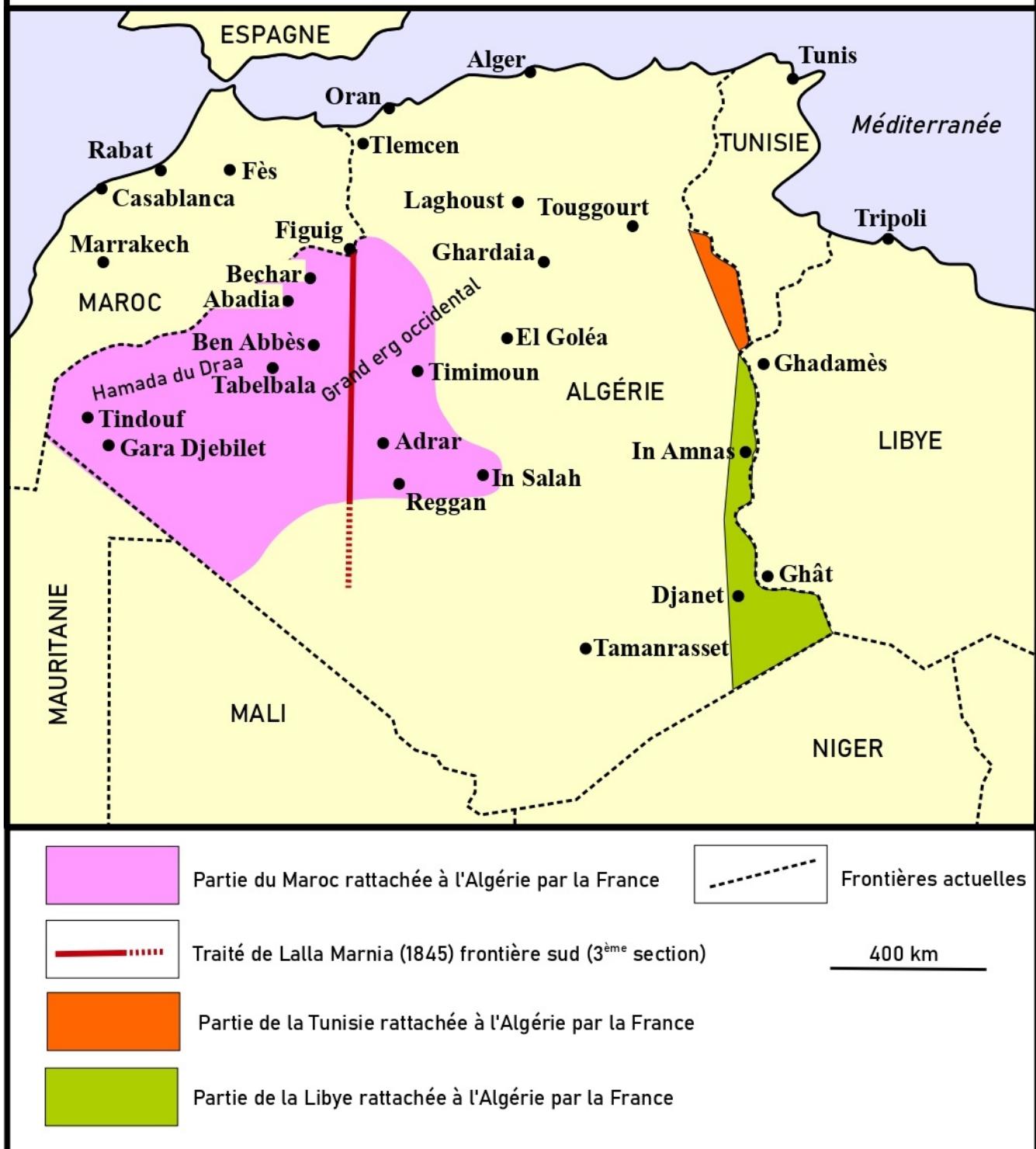
- La seconde était celle d'une zone commune d'influence, partant de l'idée d'un Sahara vu comme une zone commune de contact « pour tous les pays riverains qu'il prolonge ».

En réalité, Bourguiba refusait que, pour des raisons encore non éclaircies à ce jour, de Gaulle fasse un tel cadeau royal à l'Algérie aux dépens de tous les pays bordiers du Sahara. Le président Bourguiba souhaitait donc un Sahara partagé, ce qui aurait permis de corriger le tracé des frontières coloniales qui mutilèrent des espaces ouverts, vastes terrains de parcours des tribus nomades, en en faisant des espaces fermés et bornés.

Dans les négociations de Rambouillet (27 février 1961), le président de la République tunisienne demanda une rectification des frontières en faveur de la Tunisie, et aux dépens de l'Algérie encore française pour quelques mois.

Or, ce fut en raison de la maladresse de la Tunisie qu'une telle rectification ne se fit pas. Voulant en effet faire pression sur la France, la Tunisie déclencha la guerre de Bizerte et, parallèlement, attaqua un poste français situé dans la zone contestée. Cela entraîna une robuste réaction française et provoqua le courroux du général de Gaulle qui, dès lors, n'eut plus l'intention de satisfaire la Tunisie.

LES AMPUTATIONS COLONIALES DU MAROC, DE LA TUNISIE ET DE LA LIBYE AU PROFIT DE L'ALGÉRIE



Tous droits de reproduction réservés www.bernard-lugan.com

L'affaire de Bizerte

Au début de l'été 1961, le gouvernement tunisien fixa à la France un ultimatum expirant le 19 juillet et exigeant l'évacuation de sa base de Bizerte. Le blocus fut mis autour de la base et des mortiers positionnés dans l'axe de la piste d'aviation. La position française étant alors clairement menacée, le général de Gaulle ordonna une intervention militaire. Ce fut l' « opération Bouledogue » qui était destinée à dégager la base et qui consista dans le parachutage d'éléments des 2^e et 3^e RPIMa (Régiment parachutiste de l'infanterie de marine) ainsi que du 3^e REI (Régiment étranger d'infanterie). L'opération débute dans la soirée du 19 juillet. Après cette action, l'opération changea de nom et devint l' « Opération charrue courte » avec pour mission la destruction des batteries tunisiennes qui menaçaient les emprises françaises.

Parallèlement, l' « Opération Ficelle » fut menée par la marine pour libérer le goulet reliant la base navale à la Méditerranée.

Puis, une nouvelle opération fut lancée qui visait à aérer le dispositif français. Ce fut l' « opération Collines » qui fut elle aussi une réussite.

Au terme de trois jours de combats, les forces françaises eurent la situation en main. Le 23 juillet, un accord de cessez-le-feu fut conclu.

Le général de Gaulle annonça ensuite que les forces françaises abandonneraient leurs positions dans les mois à venir et le 15 octobre 1963, le dernier soldat français quitta Bizerte.

Commander les livres de Bernard Lugan



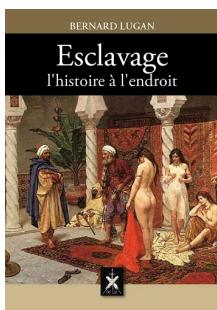
**COLONISATION,
L'HISTOIRE À
L'ENDROIT**

34€



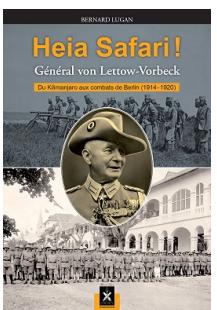
**POUR RÉPONDRE AUX
DÉCOLONIAUX, AUX
ISLAMO-GAUCHISTES
ET AUX TERRORISTES
DE LA REPENTANCE**

32€



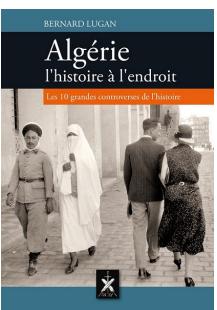
**ESCLAVAGE,
L'HISTOIRE À
L'ENDROIT**

32€



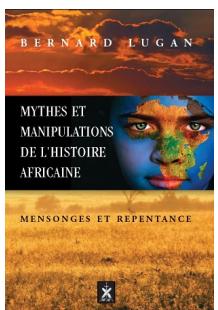
**HEIA SAFARI,
GÉNÉRAL VON
LETTOW-
VORBECK**

36€



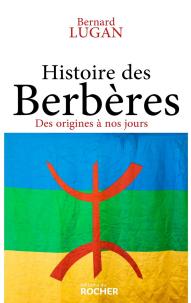
**ALGÉRIE,
L'HISTOIRE À
L'ENDROIT**

34€



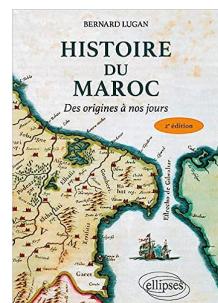
**MYTHES ET
MANIPULATIONS
DE L'HISTOIRE
AFRICaine**

28€



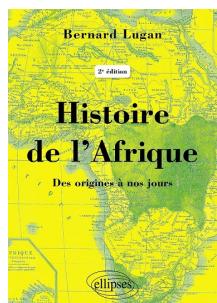
**HISTOIRE DES
BERBÈRES**

29€



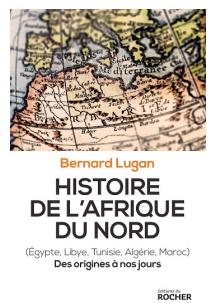
**HISTOIRE DU
MAROC**

29€



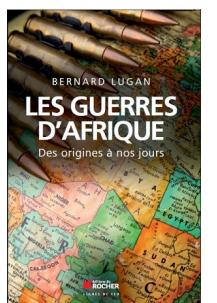
**HISTOIRE DE
L'AFRIQUE**

50€



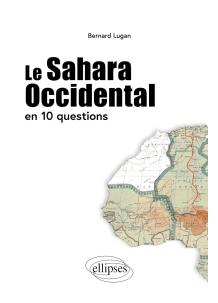
**HISTOIRE DE
L'AFRIQUE DU
NORD**
(Egypte, Libye, Tunisie, Algérie, Maroc)
Des origines à nos jours

35€



**LES GUERRES
D'AFRIQUE**
Des origines à nos jours

38€



**LE SAHARA
OCCIDENTAL EN
10 QUESTIONS**

32€

FRAIS DE PORT INCLUS POUR LA FRANCE MÉTROPOLITAINE / LIVRAISON EN COLISSIMO SUIVI

BON DE COMMANDE POUR PAIEMENT PAR CHÈQUE

NOM ET PRÉNOM :

ADRESSE D'ENVOI :

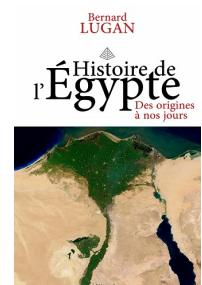
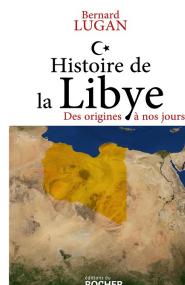
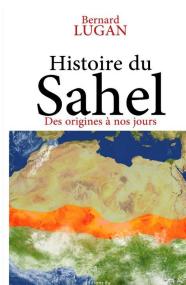
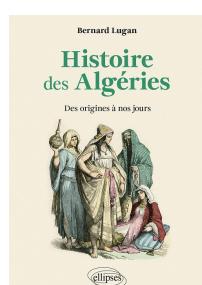
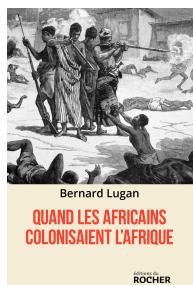
ADRESSE E-MAIL (IMPORTANT POUR LE SUIVI DE LA COMMANDE) :

LIVRE(S) :

- | | | | |
|--------------------------------------------|--------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> COLONISATION | <input type="checkbox"/> POUR RÉPONDRE AUX DÉCOLONIAUX | <input type="checkbox"/> ESCLAVAGE | <input type="checkbox"/> SAHARA OCCIDENTAL |
| <input type="checkbox"/> HEIA SAFARI | <input type="checkbox"/> ALGÉRIE, HISTOIRE À L'ENDROIT | <input type="checkbox"/> MYTHES ET MANIPULATIONS | <input type="checkbox"/> HISTOIRE DES BERBÈRES |
| <input type="checkbox"/> HISTOIRE DU MAROC | <input type="checkbox"/> HISTOIRE DE L'AFRIQUE | <input type="checkbox"/> HISTOIRE DE L'AFRIQUE DU NORD | <input type="checkbox"/> GUERRES D'AFRIQUE |

VOTRE CHÈQUE EST À ENVOYER À : BERNARD LUGAN, BP 32, 03160 BOURBON-L'ARCHAMBAULT

Commander les livres de Bernard Lugan



**QUAND LES
AFRICAINS
COLONISAIENT
L'AFRIQUE**

29€

**HISTOIRE DES
ALGÉRIES**

33€

**OSONS DIRE LA
VÉRITÉ À
L'AFRIQUE**

27€

**HISTOIRE DU
SAHEL**

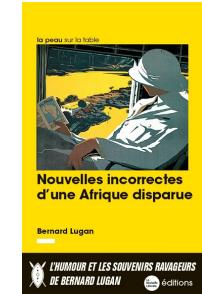
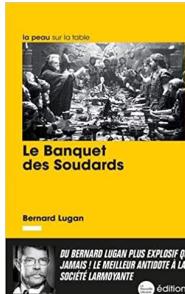
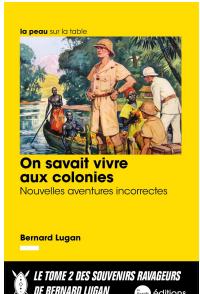
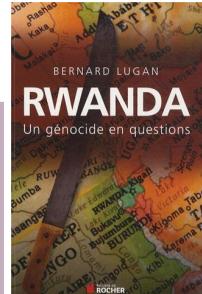
30€

**HISTOIRE DE
LA LIBYE**

27€

**HISTOIRE DE
L'ÉGYPTE**

30€



**ATLAS HISTORIQUE
DE L'AFRIQUE, DES
ORIGINES À NOS
JOURS**

33€

**RWANDA, UN
GÉNOCIDE EN
QUESTIONS**

29€

**ON SAVAIT
VIVRE AUX
COLONIES**

25€

**MAI 68 VU
D'EN FACE**

25€

**LE BANQUET
DES SOUDARDS**

19€

**NOUVELLES
INCORRECTES
D'UNE AFRIQUE
DISPARUE**

25€

BON DE COMMANDE POUR PAIEMENT PAR CHÈQUE

NOM ET PRÉNOM :

ADRESSE D'ENVOI :

ADRESSE E-MAIL (IMPORTANT POUR LE SUIVI DE LA COMMANDE) :

LIVRE(S) :

- QUAND LES AFRICAINS COLONISAIENT** **HISTOIRE DES ALGÉRIES** **OSONS DIRE...** **HISTOIRE DU SAHEL**
- HISTOIRE DE LA LIBYE** **HISTOIRE DE L'EGYPTE** **ATLAS HISTORIQUE** **RWANDA UN GÉNOCIDE EN QUESTIONS**
- MAI 68** **LE BANQUET DES SOUDARDS** **NOUVELLES INCORRECTES** **ON SAVAIT VIVRE...**

VOTRE CHÈQUE EST À ENVOYER À : BERNARD LUGAN, BP 32, 03160 BOURBON-L'ARCHAMBAULT

QUAND LES AFRICAINS COLONISAIENT L'AFRIQUE

L'Afrique Réelle :

Vous publiez aux éditions du Rocher un livre intitulé Quand les Africains colonisaient l'Afrique et dans lequel vous retournez le procès en colonisation fait contre l'Europe en montrant qu'avant cette dernière, et durant plusieurs millénaires, les Africains ont colonisé d'autres Africains, un phénomène de très longue durée bloqué puis remplacé par la colonisation européenne, une entreprise que vous définissez comme étant à la fois à la fois tardive et brève.

Bernard Lugan :

Tardif en effet car la colonisation européenne de l'Afrique débute véritablement une décennie après la *Conférence internationale de Berlin* (1884-1885) connue également sous le nom de *Congrès de Berlin*. Cette réunion internationale qui fut réunie à l'initiative du chancelier Bismarck dura du 15 novembre 1884 au 26 février 1885 et son but était de régler la question des rivalités coloniales opposant les pays européens. Ce fut le Portugal qui craignant alors de voir les principales puissances européennes s'emparer de ses possessions africaines, avait lancé l'idée d'une telle conférence. Bismarck avait repris l'idée à son compte afin d'éviter que les éventuelles tensions puissent menacer le statu quo européen né de la guerre de 1870 et qui était très favorable à l'Allemagne. Ceci étant précisé, j'en reviens à votre question.

Effectivement, la colonisation européenne de l'Afrique fut à la fois tardive et brève.

Tardive parce que, à l'exception du comptoir du Cap (XVII^e siècle), et de l'Algérie (à partir de 1830) la colonisation du continent africain par sept nations européennes (France, Grande-Bretagne, Portugal, Belgique, Espagne, Italie et Allemagne), ne se fit qu'à partir de la dernière décennie du XIX^e siècle. Je ne parle pas des établissements danois, hollandais, hanséatiques et autres du XVIII^e siècle car il ne s'agissait alors pas de colonisation, mais de simples comptoirs commerciaux accrochés au littoral africain. La véritable colonisation qui débuta donc à la fin du XIX^e siècle fut

brève car le mouvement de décolonisation commença dès le lendemain du second conflit mondial pour s'achever durant la décennie 1960. De leur côté, l'Inde et le Pakistan deviennent indépendants en 1947 et l'Indonésie en 1949. La durée de la colonisation européenne de l'Afrique fut celle d'une vie humaine, une parenthèse chronologique de six ou sept décennies, soit un moment insignifiant à l'échelle de l'histoire pluri millénaire du continent. Un éclair fugace par rapport aux colonisations africaines millénaires.

L'Afrique Réelle :

Vous montrez qu'à la différence de l'Amérique, ou de l'Australie la colonisation de l'Afrique par les Européens ne fut pas démographique.

Bernard Lugan :

Oui, et ce fut un phénomène unique dans l'histoire mondiale des colonisations puisque la tardive et brève colonisation européenne de l'Afrique n'eut pas pour résultat le remplacement des populations locales par des colons-envahisseurs. Pour être clair, l'Afrique fut le continent le moins colonisé par les Européens. En 1939, à l'apogée du système colonial européen, dans toute l'immense Afrique coloniale française, AOF et AEF plus Madagascar, soit environ 9 millions de km², vivaient en effet à peine 100.000 « colons » pour plus de 55 millions d'« indigènes » selon le vocabulaire de l'époque. L'Algérie constitue un cas à part en raison du nombre des Européens qui s'y installèrent, mais, quoiqu'il en soit, ces derniers ne remplacèrent pas les populations locales. Il s'est en effet agi d'une juxtaposition de populations dans un rapport de 1 « colon » pour 10 « indigènes ». Il en fut de même dans l'ensemble britannique où, même quand il fut important, le colonat européen ne vint pas remplacer les « indigènes », notamment au Kenya ou dans les Rhodésies. Rien à voir donc avec ce qui s'est passé aux Amériques, en Australie ou en Nouvelle-Zélande où se produisit un authentique « grand remplacement ».

L'Afrique Réelle :

Quelles furent les grandes différences entre les colonisations africaines et européennes ?

Bernard Lugan :

Les colonisations internes à l'Afrique eurent deux grandes caractéristiques fondamentalement différentes de la parenthèse coloniale européenne :

- 1) Elles furent anciennes car elles débutèrent avec le néolithique.
- 2) Elles aboutirent à de multiples « grands remplacements », les primo occupants africains étant soit éliminés, assujettis, réduits en esclavage, ou chassés par ceux des Africains qui s'emparaient de leurs terres.

L'Afrique Réelle :

A lire votre livre, l'impression est qu'avant la colonisation européenne, l'Afrique connaissait quasiment un phénomène de guerre de tous contre tous.

Bernard Lugan :

En quelque sorte oui car, loin des reconstructions artificielles aussi idylliques qu'idéologiques opérées par les courants afrocentristes et décoloniaux, voir à ce sujet mon livre *Pour répondre aux décoloniaux* (bon de commande page 12) la réalité est qu'avant sa colonisation par les Européens, l'Afrique connaissait, du Sahel au Nord, jusqu'au cap de Bonne Espérance au Sud, et du Sénégal à l'Ouest jusqu'à la Somalie à l'Est, de multiples et diverses colonisations. Partout, les peuples les plus forts colonisaient, soumettaient ou détruisaient les plus faibles. Dans les immensités sahéliennes se déroulaient ainsi les colonisations opérées par divers émirats peul ou apparentés, cependant que la cuvette du Congo et les plateaux de l'est africain étaient dévastés par la colonisation zanzibarite. Quant au sud du continent, les Shona, les Sotho et les Damara y étaient réduits en esclavage ou chassés de leurs terres par les Zulu, les Ndebele ou les Hereros. Tous ces phénomènes sont longuement étudiés et cartographiés dans mon livre.

L'Afrique Réelle :

La lecture de votre livre montre également qu'au sud du Sahara, la réalité totalement occultée aujourd'hui par la chappe de plomb de « l'historiquement correct » est que la colonisation européenne libéra les populations africaines alors colonisées par d'autres Africains.

Bernard Lugan :

Là encore, oui, car, pour les peuples dominés, l'arrivée des Européens ne fut pas ressentie comme une conquête, mais tout au contraire comme une libération. Une libération des raids esclavagistes, de la mise en servitude, des diverses formes d'oppressions et de massacres. Il suffit de penser aux sédentaires du Sahel qui furent libérés des raids esclavagistes lancés par les sultanats peul, aux peuples de la cuvette du Congo qui échappèrent alors aux esclavagistes zanzibarites, ou aux Sotho d'Afrique du Sud qui furent libérés de la dévastation des Ndebele-Matabélé, etc.

L'Afrique Réelle :

Cependant, comme vous l'expliquez, cette colonisation européenne a en quelque sorte inversé les rapports de force internes au continent.

Bernard Lugan :

Il faut en effet bien avoir à l'esprit qu'en mettant un terme aux multiples colonisations interafricaines, la colonisation européenne apporta certes la paix. Mais, comme pour cela il lui fallut briser auparavant les résistances des colonisateurs africains, elle se fit donc essentiellement au profit des vaincus de la « longue durée » continentale. Heureux d'échapper à leurs maîtres noirs, les peuples victimes accueillirent les colonisateurs blancs avec soulagement et même souvent avec joie, allant jusqu'à s'engager dans leurs armées afin de se venger de leurs anciens oppresseurs. L'exemple des Bambara est éloquent à cet égard, car, ayant été les derniers sahéliens à résister à la colonisation islamо-peul, ils s'engagèrent en masse dans les tirailleurs dits « Sénégalais » afin de se venger de ceux qui avaient razzié leurs parents. Mais, le paradoxe est qu'en sauvant les vaincus, en délivrant les victimes, les colonisateurs européens bouleversèrent les équilibres séculaires africains. Ils détruisirent ainsi plusieurs noyaux étatiques potentiels comme la monarchie hova à Madagascar, comme le califat de Sokoto, comme le royaume ashanti, comme le royaume zulu ou encore comme les ensembles créés par el-Hadj Omar ou par Samory. La colonisation européenne en subjuga d'autres, les arrêtant à un moment de leur histoire, comme l'Etat tutsi rwandais coupé de son exutoire de l'est Kivu et ramené sur les hautes terres bordières de la crête Congo-Nil. Sans parler de l'Ethiopie qui perdit son débouché maritime dont le colonisateur italien fit l'Erythrée. Sur les ruines des empires coloniaux et des entités colo-

niales édifiés par des Africains, la colonisation européenne traça des frontières, notion jusque-là inconnue en Afrique. Ce faisant, elle perturba l'équilibre interne aux grandes zones d'élevage où la transhumance millénaire vit ses axes territorialement morcelés. Des peuples furent également coupés par ces lignes de partage artificielles.

L'Afrique Réelle :

En définitive, le bilan colonial européen fut-il bénéfique ?

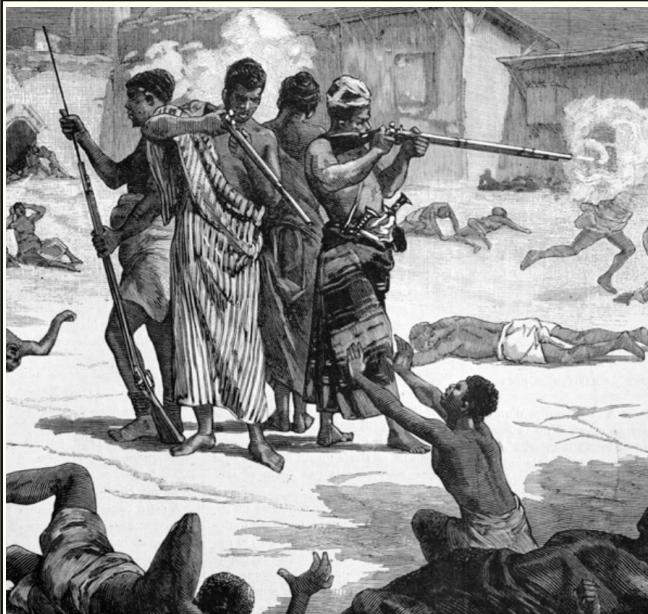
Bernard Lugan :

Je vais me répéter en disant qu'il faut savoir de quel côté l'on se place. Les Tutsi, les Touareg, les Peul, les Zulu et bien d'autres furent à l'évidence les victimes de la colonisation européenne quand d'autres en furent les bénéficiaires. Cependant, il est vrai qu'au moment des indépendances, le monde en perdition n'était pas l'Afrique, mais l'Asie qui paraissait condamnée par de terrifiantes

famines et de sanglants conflits : guerre civile chinoise, guerres de Corée, guerres d'Indochine et guerres indo-pakistanaises.

En comparaison, durant la décennie 1950-1960, les habitants de l'Afrique mangeaient à leur faim, étaient gratuitement soignés et pouvaient se déplacer le long de routes ou de pistes entretenues sans risquer de se faire attaquer et rançonner. C'était au temps des colonies, cette époque "honteuse" dont il n'est aujourd'hui permis de parler que d'une manière négative.

Soixante-dix ans plus tard, le contraste est saisissant car, du nord au sud et de l'est à l'ouest, le continent africain est meurtri. Dans le cône austral, ce qui fut la puissante Afrique du Sud sombre lentement dans un chaos social duquel émergent encore quelques secteurs ultra-performants cependant que la criminalité a réduit peu à peu à néant la fiction iréniste du « vivre ensemble ». De l'atlantique à l'océan indien, toute la bande sahélienne est enflammée par un mouvement à la fois fondamentaliste et mafieux ; plus au sud, la Centrafrique et le Soudan ont explosé cependant



Bernard Lugan

QUAND LES AFRICAINS COLONISAIENT L'AFRIQUE

éditions du
ROCHER

Durant plusieurs millénaires, des Africains ont colonisé d'autres Africains. Dans cet ouvrage, Bernard Lugan s'appuie sur des exemples variés et documentés : colonisation des Sahariens noirs par les Berbères, expansion des peuples bantuphones, colonisation des Berbères par les Arabes, conquêtes des Peul au Sahel, empire esclavagiste de Rabah, impérialisme Tutsi au Rwanda, double colonisation de Madagascar par des Indonésiens et des Africains, dévastation de la cuvette du Congo et des plateaux de l'est africain par la colonisation zanzibarite. Quant au sud du continent, les Shona, les Sotho et les Damara y étaient réduits en esclavage ou chassés de leurs terres par les Zulu, les Ndebele ou les Herero.

En remettant en lumière ces dynamiques internes à l'Afrique, l'auteur entend rééquilibrer le récit historique monopolisé par la seule colonisation européenne. Il en ressort une histoire complexe, traversée de conflits, de grands remplacements, d'esclavages endogènes et de royaumes oubliés.

Editions du Rocher

210 pages, 30 cartes couleur.

que l'immense RDC est la proie des appétits expansionnistes de son petit voisin rwandais.

Après les indépendances, l'Afrique renoua avec sa longue histoire mise entre parenthèses durant la période coloniale européenne. Un renouveau qui se fit cependant dans un contexte différent de celui d'avant l'arrivée des colonisateurs venus d'Europe. Les frontières dessinées depuis l'Europe interdisaient en effet toute expansion territoriale. De plus, comme ces lignes artificielles condamnent à vivre ensemble au sein des mêmes Etats, les anciens colonisateurs-prédateurs et leurs anciennes victimes, les affrontements se font désormais en vase clos. Partout au sud du Sahara, les conflits qui

font l'actualité sont en effet le plus souvent la résurgence d'anciens affrontements mis entre parenthèse durant la brève période coloniale européenne. Notamment dans les pays du Sahel où l'islamisme surinfecte les plaies historiques ouvertes dans le temps long.

Plus généralement, tôt ou tard, l'Afrique connaîtra ce que l'Europe a connu après 1989. Certaines frontières bougeront alors car certains peuples rassemblés par les Européens en ensembles étatiques artificiels ne souhaitent déjà plus vivre ensemble, ce qui est le cas en Somalie, en Éthiopie, au Soudan, au Tchad, au Niger, au Mali, au Burkina Faso, en RDC et en Afrique australe.



L'Afrique Réelle

La revue mensuelle par Internet de Bernard Lugan

FORMULAIRE D'ABONNEMENT/ RÉABONNEMENT POUR 2026

(LES ABONNEMENTS 2027 NE SERONT PAS PRIS EN COMPTE)

Née en 2010, l'Afrique Réelle est une lettre mensuelle PDF d'une vingtaine de pages envoyée par internet. Elle analyse les événements africains sur la longue durée à partir du réel géographique et ethnique.

Cet outil unique de connaissance des réalités du continent africain est illustré de cartes couleur. En plus de la revue, les abonnés reçoivent les analyses ponctuelles de Bernard Lugan.

Abonnement simple : 60€ (TVA incluse)

Donne droit aux 12 numéros de janvier à décembre 2026 ainsi qu'à tous les communiqués et analyses de Bernard Lugan.

NOM ET PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL ET VILLE :

PAYS :

TÉLÉPHONE :

ADRESSE E-MAIL (OBLIGATOIRE) :

- RÉABONNEMENT 2026 : 12 NUMÉROS - 60 EUROS (TVA INCLUSE)**
- ABONNEMENT 2026 : 12 NUMÉROS - 60 EUROS (TVA INCLUSE)**
- ABONNEMENT 2025-2026 : 24 NUMÉROS - 75 EUROS (TVA INCLUSE)**
- INTÉGRALITÉ DES 204 NUMÉROS 2010-2026 : 200 EUROS (TVA INCLUSE)**



Paiement sécurisé sur :
WWW.BERNARD-LUGAN.COM

Si vous désirez être tenu au courant de nos activités ou recevoir un exemplaire specimen gratuit de l'Afrique Réelle, nous écrire à :
contact@bernard-lugan.com

FORMULAIRE À RENVOYER À :
BERNARD LUGAN
BP 32
03160 BOURBON-
L'ARCHAMBAULT